

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 61 (1923)
Heft: 22

Artikel: En riant
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-217995>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



UN SOUVENIR DE LOUIS RUCHONNET

LN jour Louis Ruchonnet, président de la Confédération, surpris par un orage en montagne, se réfugie dans un chalet en Gruyère.

Trempé jusqu'aux os, le président se fait prêt des habits de bouvier. Il boit une bolée de lait, allume sa pipe et s'installe devant le feu.

Tout à coup, grand bruit dehors. Deux dames, deux étrangères, entrent, mouillées, grelottantes. S'adressant au fumeur, elles lui demandent une place près du feu, des sièges, du lait et du pain, car elles tombent d'inanition. Le président s'empresse de les servir et se multiplie pour les satisfaire. Elles sont ravies de la politesse de ce bouvier.

Au moment de s'en aller, les deux étrangères qui ont parlé français jusque-là, se consultent en anglais pour se demander quel pourboire elles remettront à ce berger si prévenant.

Mais le berger les interrompt et leur dit dans le plus pur anglais :

— C'est inutile, Mesdames. En ce pays, nous pratiquons l'hospitalité gratuitement.

Les dames s'exclament, confuses, interloquées. Comment un pâtre des Alpes peut-il parler l'anglais avec tant de correction ?

— Ici, répond le bouvier, nous sommes tous comme cela, nous connaissons l'anglais.

Or, quelques jours plus tard, les deux dames se trouvaient à Bâle, où avait lieu une cérémonie officielle. Quelle ne fut pas leur stupéfaction en reconnaissant dans l'homme qui présidait la fête, le héros de l'aventure.

Le président de la Confédération les aperçut et ne put retenir un sourire. Les deux étrangères saisirent la première occasion pour venir se confondre en remerciements et en excuses.

CENT ANS SUR LE LÉMAN

Ly eut juste cent ans lundi 28 mai 1923, que fut lancé à Genève le premier vapeur du Léman. On ne pouvait pourtant laisser passer inaperçu cet anniversaire, qui a ouvert une ère nouvelle de fraternisation et de prospérité pour les riverains du plus beau des lacs. A cette occasion, la plupart des journaux du littoral ont publié d'intéressants historiques du développement de la navigation à vapeur sur notre lac et de ses effets. Il semblerait que ça dût suffire et que le *Conteur* pût s'abstenir de revenir sur ce sujet. Si nous y revenons, c'est afin de rester fidèle à une tradition selon laquelle les événements un peu marquants de notre vie vaudoise et romande trouvent toujours un écho tout naturel dans notre petit journal. Et puis, nous savons — et cela nous flatte — que plusieurs de nos abonnés collectionnent le *Conteur* et en répertorient certains articles, de caractère historique, particulièrement. Voilà pourquoi nous croyons bien faire de reproduire ici, en le résumant, l'article très complet qu'a écrit sur la question l'Agence télégraphique vaudoise :

Il y eut donc lundi dernier cent ans, le 28 mai 1923, que fut lancé à Genève, le premier de ces nouveaux locomoteurs rapides, commodes, agréables et économiques, dus au génie créateur de l'Américain Fulton, comme s'exprimait un chroniqueur du temps.

Ce bateau, dû à un Américain, Edward Church, consul des Etats-Unis en France, reçut le nom de *Guillaume Tell*. Il avait été construit

par M. Mauriac père, de Bordeaux, il mesurait 75 pieds de quille, 15 de large, tirait 4 pieds d'eau, et pouvait transporter 200 personnes. Il commença le 1er juin son service régulier entre Genève et Ouchy, en touchant Coppet, Nyon, Rolle et Morges. Le trajet durait quatre heures et demie.

Le *Guillaume Tell* avait pour contemporain le légendaire « bateau-manège », formé de deux coques distinctes entre lesquelles se trouvait une grande roue, mise en mouvement par quatre chevaux, tournant dans une sorte de cirque, recouvert d'une tente, au sommet de laquelle flottait le pavillon genevois. Ce bateau mesurait 70 pieds de longueur sur 26 largeur, et avait coûté 75,000 francs. Les voyageurs se tenaient sur un pont réunissant les deux coques en avant et en arrière de la roue. Il partait des Eaux-Vives toutes les heures et des Pâquis toutes les demies. Le dimanche, il était utilisé pour des promenades dans le Petit-Lac.

Le bateau-manège n'eut d'ailleurs qu'une existence éphémère. Il fut vendu à l'enchère. Il allait si lentement si lentement qu'une péniche à un rameur le devançait sans peine, aussi lorsqu'en 1826 il arrêta ses courses, l'oraison funèbre que lui consacra Petit-Senn se termine par ces vers :

*De l'escargot du lac, l'existence est à bout.
Il allait lentement ; il ne va plus du tout.*

Aussi lorsque, pour la première fois, on vit le *Guillaume Tell* en marche, la stupéfaction des riverains fut grande. Tous accouraient sur le rivage, témoignant de leur surprise par mille démonstrations.

La fortune devait sourire au promoteur de l'entreprise. L'honorable M. Schurch, citoyen des Etats-Unis, réalisa jusqu'à la fin de la campagne de cette année (1823) 52,000 francs de bénéfice net de tous frais, après quoi, il revendit le *Guillaume Tell* pour le prix de 117,000 francs que lui avait coûté son établissement, à une association de dix particuliers de Genève. En 1828, il fut acquis par la Société constituée à Genève pour construire et exploiter le *Winkelried*.

La navigation jouissait alors de la plus complète indépendance pour ce qui concerne les horaires. Voici à titre de renseignement : « Le bateau à vapeur part de Genève tous les matins à 6 heures très précises pour Ouchy, touchant à Nyon, Rolle et Morges et repart pour Genève en touchant aux mêmes endroits ».

De temps en temps on interrompt le service ordinaire pour une promenade dominicale plus lucrative.

« Le paquebot partira dimanche de Genève à 6 heures précises en droite pour Ouchy, d'où il partira pour Vevey, Chillon, les bouches du Rhône, St-Gingolph, Meillerie, Evian, Ripaille, Thonon, Yvoire, Hermance et Genève. Places de premières : 12 francs de France, deuxièmes : 8 francs. »

Le bon public acceptait tout. Vinet, dans une de ses lettres, raconte qu'arrivé à Rolle à 10 heures, il avait dû s'établir sur le quai, passant trois ou quatre heures à attendre le bateau, lequel, étant indisposé, n'est plus venu.

Le branle donné, la construction des bateaux ne chôma pas sur les lacs suisses. En novembre 1823, une société genevoise s'était fondée pour le transport des voyageurs.

Au mois de juillet 1825, entre en service le *Winkelried*, de la force de 30 chevaux, propriété de la Société genevoise qui avait racheté le *Guillaume Tell*. Le 15 février, on lance, en outre, à Genève, le *Léman* (genevois), bateau de la force de 24 chevaux et plus spécialement destiné au transport des marchandises. Il ne câlait que 33 pouces d'eau, ce qui lui permettait de naviguer en toute saison.

On conçoit que la constitution de toutes ces compagnies genevoises ait provoqué quelque juste jalousie dans le canton de Vaud. L'idée d'une société vaudoise devint vite populaire. Ses fondateurs se préoccupèrent très peu des avantages pécuniaires ; ils ne virent qu'une œuvre patriotique à laquelle chacun voulut concourir. L'em-

pressement fut tel, qu'aussitôt le projet connu, toutes les actions, dont la moitié était d'environ 725 francs et moitié 290 francs, furent enlevées et bientôt recherchées avec bénéfice.

Enfin, le 15 juin 1826, au milieu d'un grand enthousiasme, on peut procéder à la mise à l'eau du *Léman* dont la coque est peinte aux couleurs vaudoises et qui est agrémentée « d'un écusson cantonal sur les tambours à l'avant et à l'arrière sur le bastingage ».

Cette opération délicate et que rendait difficile le poids énorme des machines a parfaitement réussi. Ce superbe bâtiment est entré dans l'eau accompagné de salves d'artillerie, de la belle musique de Lausanne et des acclamations d'une immense quantité de personnes de tous rangs et de tous sexes que la nouveauté de ce spectacle imposant et l'intérêt prononcé et général qu'on prend dans ce canton à cette entreprise nationale avaient attirés à Ouchy. Bientôt après, le 27 juillet, le *Léman*, bateau en bois de la force de 60 chevaux, entre en service et fait l'admiration de toutes les personnes qui le voient à l'eau, par la beauté de ses formes et sa parfaite simplicité.

(A. T.)

En riant — Bob sort en pleurant de la pièce où son père est en train de se livrer à son penchant immodéré pour la menuiserie.

Pourquoi pleures-tu, Bob ? lui demanda sa mère.

— Parce que papa s'est tapé sur un doigt avec son marteau.

— Grand nigaud, il fallait plutôt rire !

— Justement j'ai ri...



Fritz de Neueneck

(Suite.)

V

Bon Dieu ! comme le danger stimule les hommes ! Celui qui n'a pas vu alors notre bonne ville de Berne ne peut se rendre compte du tumulte général. Sur les places, les femmes allaient et venaient, parlant entre elles, les jeunes gens, habituellement calmes et tranquilles, montaient et descendaient les rues, coudoyant sous les arcades et aux portes les miliciens qui portaient des ordres dans les postes. On était alors à la fin de février. Nous venions d'arriver dans la ville, Hans, Gottlieb, leur père et moi. En passant à la porte de Morat, nous avions vu sur les remparts les miliciens enfonçant des pieux, remplissant de grands paniers de terre, remuant de grosses pièces d'artillerie, dont on voyait les roues garnies d'énormes têtes de clous. Nous entrâmes dans la rue de l'Hôpital et, assis à l'auberge, nous primes un peu de repos. L'hôte, debout derrière une table, était accoudé sur le rebord de la fenêtre, causant avec des bourgeois qui venaient de lire la Gazette : « Les Français avançaient partout, » voilà le refrain de toutes les bouches ; nous étions muets tous les quatre, car chacun de nous pensait à quelque chose.

Pour moi, il me semblait que j'étais en route pour le bout du monde, et je ne voyais plus le visage de Gretli que dans le lointain comme un vague souvenir. Bientôt, cependant, le sang, réchauffé par une bouteille de vin, nous rappela que nous étions de grands gaillards de vingt ans, et nous nous mîmes à causer, Hans, Gottlieb et moi, avec tant de chaleur et de vie que le père tournait de temps à autre la tête pour ne pas nous faire voir qu'il était ému.

Puis, pour nous donner du courage, il nous dit : — Vous avez de la chance, mes enfants, car le gouvernement vous habillera à ses frais, et vous n'aurez pas besoin pour le jour de vos noces de dépenser beaucoup d'argent pour vos uniformes.

C'est qu'alors, quand un jeune homme épousait sa fiancée, il fallait avant tout qu'il se procurât à ses frais tout l'équipement du soldat.

Vers 10 heures, nous sortîmes tous les quatre, et une heure plus tard nous embrassâmes le père qui s'en retourna au village, et nous, vêtus à la hâte de grands habits bruns, coiffés de chapeaux de miliciens, nous attendions dans la vieille caserne qu'on nous donnât des fusils et des munitions.

Mais avant de nous acheminer vers Neueneck, il faut parler aussi un peu de Berne.